



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **51-12**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
Du 20 septembre 2012**

Le vingt septembre deux mille douze, à dix-huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la Présidence de Christian COIGNÉ, Président du SIRD.

Date de convocation : 07 septembre 2012

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 12 Votants : 15

Présents : M.BAFFERT(2), V.BELLE, Y BOULARD, A.CARBONARI (2), J CARRIER, C.COIGNÉ(2), C.DIDIER, J GAUTHIER, F.GILABERT, M.MASTROMAURO, M.REPELLIN, J.TESSAIRE

ABSENTS excusés : M. BROUZET, G.FRIER, G.JULLIEN, V.GONNET, D.ROUX, P.MOLINARO

Secrétaire de séance : Valérie BELLE

Président de séance : Christian COIGNÉ

Rappel du quorum : 10

OBJET : PROGRAMMATION TRAVAUX SUR EQUIPEMENTS SPORTIFS

Dotation Départementale 2013-Demande de subvention au Conseil Général de l'Isère

Rapporteur : Christian COIGNÉ

Le Vice-président expose :

Il est rappelé que le SIRD détient la compétence des établissements sportifs des établissements scolaires du second degré.

Que les établissements du second degré : collèges relèvent de la compétence du Conseil général.

Dans le cadre de la dotation départementale et dans la logique de développement durable adoptée par le Conseil Général, le SIRD souhaite faire inscrire les investissements suivants sur une partie de son parc d'établissements sportifs utilisés par les collégiens :

- **Opération n°1 : Gymnase Yves Brouzet à Seyssins (collège Marc Sangnier de Seyssins)**

✓ Suite à l'extension du centre sportif Yves Brouzet à Seyssins en 2009, des travaux de rénovation du bâtiment construit en 1981 ont été programmés en 2011 et 2012 et sont à poursuivre dans le cadre de la préparation budgétaire 2013 :

Dans la continuité des engagements pris dans le cadre des réductions des consommations énergétiques de ses bâtiments, le SIRD souhaite continuer les travaux de rénovation des menuiseries du bâtiment datant de 1981.

Nature des travaux : changement des portes bois existantes par des portes métalliques isolantes (remplissage laine de roche compressée, joints d'étanchéité).

Localisation : porte issue de secours de la salle d'escrime + 4 portes extérieures en façade sud.

Le montant de ces travaux est estimé à 15 250.00 € HT.

✓ D'autre part, la clôture séparant les terrains sportifs extérieurs et le centre sportif est actuellement composée de grillage souple et est très détériorée. La rénovation de cette dernière en panneaux soudés d'une hauteur de 3 m sur une longueur de 61 mètres est estimée à 8 200.00 € HT.

Le montant total de l'opération de travaux au centre sportif Yves Brouzet est donc estimé à 23 450.00 € HT.

- **Opération n°2 : Gymnase Georges Nominé à Seyssinet-Pariset (collège Pierre Dubois, Seyssinet-Pariset)**

✓ Suite au diagnostic concernant l'accessibilité aux personnes handicapées du gymnase Georges Nominé, des travaux sont à effectuer : il s'agit de remplacer deux portes à double vantaux par des vantaux tiercés (porte d'entrée sur la salle de sport et porte de la salle de réunion)

Le montant de ces travaux est estimé à 6 000.00 € HT.

- **Opération n°3 : Gymnase Jules Vallès à Fontaine (collège Jules Vallès)**

Le gymnase Jules Vallès a été construit en 1978, une extension a été réalisée en 2000.

Aujourd'hui de nombreux problèmes apparaissent, notamment des fuites régulières en toiture des vestiaires et une condensation importante dans les vestiaires entraînant une dégradation des murs.

La ville de Fontaine a fait réaliser, d'une part, le Diagnostic de Performance Energétique et d'autre part le Diagnostic Accessibilité aux personnes handicapées du bâtiment. Le premier montre un classement D pour la consommation d'énergie et D également pour l'émission des gaz à effet de serre. Le second met en avant la difficulté de mise en accessibilité compte tenu de la conception actuelle du bâtiment. Il semble donc opportun de faire réaliser une étude complète par un maître d'œuvre (étude architecturale, thermique, de structure...) afin de planifier pour les années à venir les travaux nécessaires à la réhabilitation du bâti (mise en accessibilité du bâtiment et pour réduire la consommation d'énergie).

Cette étude est estimée à 50 000 € HT.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré :

✚ AUTORISE le Président à solliciter une subvention à hauteur maximale de 50% du montant HT des travaux auprès du Conseil Général de l'Isère dans le cadre de la dotation départementale pour :

- Opération n°1 : travaux de rénovation (énergie + clôture) au centre sportif Yves Brouzet à Seyssins pour un montant de 23 450.00 € HT
- Opération n°2 : mise en accessibilité du gymnase Nominé à Seyssinet-Pariset pour un montant de 6 000.00 € HT
- Opération n°3 : étude technique de maîtrise d'œuvre pour le gymnase Jules Vallès pour un montant de 50 000 € HT

✚ AUTORISE le président à signer tout document relatif à ces dossiers.

✚ S'ENGAGE à inscrire au budget 2013 la part restant à la charge du Syndicat Intercommunal

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 25 septembre 2012

Le Président,

Christian COIGNÉ